

HISTOIRE – THEME 2 - Vivre en France en démocratie depuis 1945

L'ESSENTIEL

Qu'est-ce qu'une démocratie libérale ?	Régime politique dans lequel le pouvoir appartient au peuple et les libertés fondamentales sont respectées (se réunir, s'exprimer, défendre ses idées, etc.). Les représentants sont élus.
Qu'est-ce qu'une démocratie sociale ?	Démocratie où s'exerce la solidarité entre tous, avec une meilleure répartition des richesses.
Qu'est-ce qu'une Constitution ?	Loi suprême qui organise les pouvoirs et le fonctionnement des institutions d'un pays.
Qu'est-ce que l'Etat providence ?	Etat qui protège les plus fragiles.
Expliquer une réforme institutionnelle	<p>La réforme institutionnelle de 1962.</p> <p>A partir de 1962, les Français élisent le président de la République au suffrage universel direct.</p> <p>Une réforme voulue par le Général de Gaulle, offrant plus de pouvoir démocratique au peuple français.</p>
Raconter mai 68.	<p>Une révolte étudiante, puis ouvrière qui paralyse le pays, opposés à De Gaulle (au pouvoir depuis 10 ans) et au capitalisme. Elle dénonce l'alliance avec les EU, la société de consommation, revendique de meilleures conditions de travail et plus de libertés. Contexte : la croissance stagne, le chômage est de retour.</p> <p>Le mouvement démarre à l'université de Nanterre à Paris (slogan : Sois jeune et tais-toi). L'arrestation d'un militant en mars accentue les mécontentements et provoque l'occupation des locaux. Au début du mois de mai, de nombreux meetings dégénèrent avec de graves affrontements avec la police. Le mouvement se propage en province. A partir du 13 mai, les ouvriers rejoignent les étudiants. La France entre dans une grave crise sociale : 10 millions de grévistes, la France est paralysée. L'allocution de De Gaulle et Pompidou du 24 mai ne règle rien. Les négociations continuent et aboutissent aux accords de Grenelle qui promettent une augmentation des salaires, une diminution du temps de travail, des allocations familiales, l'abaissement de la majorité à 18 ans, etc. Ces mesures sont jugées insuffisantes. Le mouvement se poursuit.</p> <p>De Gaulle dissout l'Assemblée le 30 mai : l'ordre revient ; puis, il démissionne en 1960 car il considère qu'il n'a pas su gérer la crise et que les Français ne lui font plus confiance.</p>
Expliquer la loi Veil de 1975	<p>Loi pour l'avortement (IVG) de Simone Veil, alors ministre de la santé dans le gouvernement Giscard d'Estaing.</p> <p>Contexte</p> <p>1967 : loi Neuwirth qui autorise la contraception mais elle est difficile à obtenir. L'avortement est puni par la loi. Les femmes avortent clandestinement en se mettant en danger.</p> <p>1970 : mouvement de libération de la femme qui demande un avortement libre et gratuit (« un enfant si je veux, quand je veux »).</p> <p>1971 : le manifeste des 343 femmes qui déclarent ouvertement dans la presse avoir avorté.</p> <p>1972 : procès de Bobigny. Une jeune adolescente est jugée pour avoir avorté à la suite d'un viol, défendue par Gisèle Halimi, elle est relaxée.</p> <p>1974 : discours de Simone Veil à l'Assemblée Nationale.</p>
Raconter l'obtention du droit de vote par les femmes.	Le Général de Gaulle accorde le droit de vote aux femmes en 1944, une reconnaissance de leur engagement pendant les 2 Guerres Mondiales et d'années de lutte pour leur émancipation.

Qu'est-ce que les Trente Glorieuses ?

Période de forte croissance économique et de plein emploi entre 1945 et 1975 (expression de Jean Fourastié).

Contexte : reconstruction de la France après la 2^e Guerre Mondiale à l'aide du plan Marshall, des planifications et des nationalisations.

1950 : mise en place du SMIG.

La croissance est de 5% tous les ans. La productivité augmente : on produit plus et plus rapidement. La France a besoin de main-d'œuvre et fait appel à l'immigration.

Le pouvoir d'achat des ménages augmente et il s'équipe (voiture, électroménager, télévision, etc.) : c'est la société de consommation. Et comme tout va bien, les Françaises font beaucoup d'enfants : c'est le baby-boom.

Ralentissement à partir de la fin des années 50 et coup d'arrêt avec les 2 chocs pétroliers de 1973 et 1975.